

AVIS D'ENQUETE

PUBLIQUE

PROCEDURE DE REVISION GENERALE DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) DE LA COMMUNE DE LENS

En application de l'arrêté municipal n°2024-671 en date du 11 mars 2024, Monsieur le Maire a arrêté l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision générale du Règlement Local de Publicité (RLP) de la commune prescrit par délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2021.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 18 jours consécutifs du lundi 15 avril 2024 09 heures au vendredi 03 mai 2024 à 17 heures.

A cet effet, Monsieur Roger VALET, directeur des ressources humaines à la retraite, a été désigné par une décision du 03 janvier 2024 par le Président du tribunal administratif de Lille en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à ladite enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête dans les locaux de l'hôtel de ville de Lens, 17bis Place Jean-Jaurès (bureau d'accueil), aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 18h).

Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : www.villedelens.fr.

Il sera aussi possible de consulter et télécharger le registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://participation.proxiterritoires.fr/revision-rlp-lens>.

En outre, le dossier pourra être consulté sur un poste informatique situé en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute information concernant le projet arrêté de révision du Règlement Local de Publicité peut être demandée en contactant la personne suivante : Monsieur Arnaud BOUSIAC – Direction Opérationnelle de l'Immobilier – 03.21.69.86.22.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux de l'hôtel de ville de Lens, 17bis Place Jean Jaurès, aux dates et heures suivantes :

- le lundi 15 avril 2024 de 09h à 12h ;
- le mercredi 24 avril 2024 de 14h à 17h ;
- le vendredi 03 mai 2024 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet à l'hôtel de ville ou les adresser par correspondance à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de ville de Lens, à l'attention de Monsieur Roger VALET, commissaire enquêteur, 17bis Place Jean Jaurès, 62 307 Lens Cedex.
- Par courrier électronique aux adresses électroniques suivantes : revisionrlp@mairie-lens.fr / revision-rlp-lens@mail.proxiterritoires.fr
- Sur le registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://participation.proxiterritoires.fr/revision-rlp-lens>
- À l'issue de l'enquête, Monsieur le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet.

Monsieur le commissaire enquêteur transmettra à la mairie, dans un délai d'un mois maximum à compter de la date de clôture de l'enquête, le dossier d'enquête accompagné du rapport et de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter en version papier le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur à l'hôtel de ville aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville, pendant 1 an à l'adresse suivante : www.villedelens.fr

Le projet de révision générale du Règlement Local de Publicité pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des éventuels avis des personnes publiques associées ainsi que des résultats de l'enquête publique avant d'être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Toutes informations relatives au projet pourront être demandées aux coordonnées suivantes :

*Commune de Lens – Direction opérationnelle de l'immobilier
Pôle Immobilier
03 21 69 86 22
revisionrlp@mairie-lens.fr*